

Le visage du futur centre socioculturel de Sarre-Union a été dévoilé jeudi soir, lors du conseil municipal. DOCUMENTS REMIS - ARCHITECTE REY-LUCQUET ET ASSOCIÉS - STRASBOURG

SARRE-UNION Conseil municipal

Le futur centre socioculturel

Jeudi soir, les conseillers municipaux de Sarre-Union ont pu découvrir l'avant-projet définitif du futur centre socioculturel. Il sera deux fois plus grand que l'actuel centre et proposera des espaces dédiés aux différentes activités.

ttribué en octobre dernier au cabinet d'architectes strasbourgeois Rey-Lucquet et associés, le projet de nouveau centre socioculturel de Sarre-Union a été peaufiné ces derniers mois afin d'aboutir à l'avant-projet définitif présenté jeudi soir au conseil municipal, après une première présentation au comité de pilotage en avril.

Il sera deux fois plus grand

Le futur bâtiment dont le coût est estimé entre 4 et 4,5 millions d'euros hors taxes, devrait voir son chantier débuter d'ici la fin de l'année 2017. Le calendrier prévisionnel prévoit une livraison de l'ensemble dans deux ans, au mois de mai 2019.

Le futur centre sera situé entre l'actuel et le collège Pierre-Claude. Avec ses 1 785m² de surface totale, il sera deux fois plus grand que l'actuel centre socio-culturel dont la taille se situe entre 800 et 900 m².

Le nouveau bâtiment, conçu pour être proportionnellement moins gourmand en énergie, comportera une grande salle de spectacle avec une capacité proche des 300 places. Les spectateurs prendront place dans des gradins qui ont pour particularité d'être modulables. Ainsi, en fonction du public attendu, il sera possible d'enlever tout ou partie des sièges dans cette salle d'environ 350 m².

Juste à côté, les amateurs de cinéma disposeront alors d'une salle dédiée aux projections et éventuellement à des conférences pour un public restreint, avec cette fois des gradins fixes. La capacité de cette salle a été fixée à 80 personnes. Mais dans la construction de ce projet, les responsables du centre socioculturel, de la mairie et les architectes ont fait en sorte de prendre en compte l'une des offres ponctuelles du centre : le cinéma en plein air. En effet, la salle de projection sera située de manière à pouvoir également projeter un film vers un mur extérieur et ainsi permettre les séances de cinéma en plein air durant la saison estivale

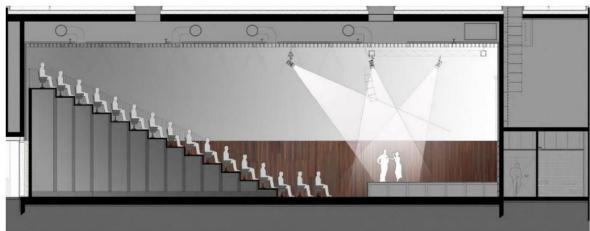
Dans le hall d'entrée, menant à la salle de spectacle et au cinéma, se trouvera un bar. De part et d'autre de celui-ci, il sera possible de clore les espaces menant aux salles de cinéma et de spectacle afin de permettre l'entrée de deux publics en même temps sans risque de confusion.

Des espaces séparables

C'est d'ailleurs l'une des spécificités de ce futur bâtiment. Les différents espaces pourront, si nécessaire, être isolés les uns des autres. C'est le cas de la partie périscolaire qui se trouvera dans l'aile la plus éloignée du parking de la Corderie. Les enfants y auront leur entrée dédiée. Dans cette partie du bâtiment, les lieux seront adaptés à trois tranches d'âges différentes avec à chaque fois un espace pour se restaurer, un lieu de repos et un espace pour les activités. Un espace extérieur dédié et un patio sont également prévus pour permettre aux enfants de profiter des beaux jours.



Dans le hall d'accueil, le bar devrait être cerclé de bois.



La salle de spectacle disposera de gradins amovibles et pourra accueillir près de 300 spectateurs.

Enfin, le centre socioculturel restera un lieu central pour les associations de la commune puisque plusieurs salles de réunion seront installées afin de permettre à celles-ci de se réunir.

Outre une cuisine, de nombreux rangements et les sanitaires, le centre socioculturel est également un lieu de travail pour ses employés. Ces derniers auront leurs locaux à l'étage, au-dessus des cuisines et de la réserve.

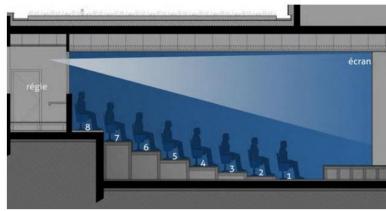
Selon le calendrier prévisionnel de ce projet, les appels d'offres devraient être publiés mi-septembre pour une attribution des marchés à la toute fin de l'année 2017. Il faudra ensuite un peu plus de 300 jours pour que les travaux soient effectivement achevés.

Les membres du centre socioculturel pourront alors prendre possession de leurs nouveaux locaux.

Concernant le terrain d'implantation de ce futur centre socioculturel, il appartient d'ores et déjà à la commune. Des discussions sont par ailleurs en cours avec le conseil départemental pour acquérir un peu plus de terrain afin d'aménager un parking dédié notamment au personnel et permettre le passage des fournisseurs jusqu'à l'entrée située à côté des réserves.

Quant à l'actuel bâtiment qui abrite le centre socioculturel, il sera détruit. « Ce lieu devrait servir à l'avenir à l'installation de la future médiathèque intercommunale », indiquait jeudi soir le maire Marc Séné. ■

THOMAS LEPOUTRE



Les 80 sièges de la salle de cinéma seront eux aussi mis en gradins.

Les autres points à l'ordre du jour

Essentiellement convoqué pour tenir le timing pour le chantier du centre socioculturel, le conseil municipal a également voté la mise à disposition gracieuse d'un local de stockage pour le GIC durant la durée des travaux du toit de l'ancienne école maternelle de La Villeneuve où se trouve l'association.

Marc Séné a également informé les conseillers municipaux de discussion en cours avec un bailleur social qui souhaite se séparer d'un immeuble situé dans la Grand-rue, avec un commerce vide et trois logements. Les élus ont donné un accord de principe pour que la commune s'en porte acquéreur au prix de 100 000 €. Le conseil municipal a également accepté d'avancer d'un mois le paiement du solde de subvention

accepté d'avancer d'un mois le paiement du solde de subvention de fonctionnement du centre socioculturel, de 52 500 €, afin de lui permettre de faire face à un retard de paiement d'un autre financeur.